



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE OYRE
SEANCE du LUNDI 17 MARS 2025

N°2025-11

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi dix-sept mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. WIBAUX Géry, Maire.

Date de la Convocation : 10/03/2025

Date d’Affichage : 10/03/2025

Présents : Mesdames Valérie BRISSAUD, Nathalie FILLATRE, Christelle FROMENTEAU, Florence GUILLEMOTO, Jeanine PASCAULT, Messieurs Thierry BAILLOUX, Alain BESNAULT, Loïc CHATILLON, Francis CHEDOZEAU, Yoane MARTINIERE, Géry WIBAUX.

Absents excusés : Tony GRENET donne son pouvoir à Yoane MARTINIERE
Christelle BEGEAULT donne son pouvoir à Florence GUILLEMOTO

Absents : Noëlla ROBIN, Alexandre FRESNEAU

Secrétaire : Valérie BRISSAUD

Nombre de membres afférents au CM : 15
Qui ont pris part à la délibération : 11 + 2 pouvoirs

Objet de la délibération : Affectation des Résultats de l'exercice 2024 du Budget Principal de la Commune.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : **334 857,60 €**
- un déficit d'investissement de : **132 328,06 €**
- un déficit des restes à réaliser de : **0 €**

Soit un besoin de financement de : **132 328,06 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

- Affectation complémentaire en réserve (1068) **132 328,06 €**
- Résultat reporté en fonctionnement (002) **202 529,54 €**
- Résultat d'investissement reporté (001) : déficit **132 328,06 €**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** l'affectation du résultat comme indiqué ci-dessus.

Au Registre sont les signatures,
Pour Copie conforme,
En Mairie, le 17 mars 2025

Le Maire, Géry WIBAUX



Cwibaux

AR Prefecture

086-218601862-20250317-D2025_11-DE
Reçu le 18/03/2025
Publié le 18/03/2025